

commencer à fonctionner en 1963. Des ouvrages de garde, avec portes d'amont, seront construits en vue de l'installation éventuelle de deux groupes additionnels. Deux autres aménagements (ceux de Harmon et de Kipling) n'avaient pas encore débuté à la fin de 1961. Les trois aménagements de la rivière Mattagami, ainsi que la centrale des rapides Otter, seront commandés du poste de transformation Pinard, que l'on construit à quelque 23 milles en amont des rapides Otter. La Commission se propose de coordonner l'aménagement de ses ressources hydrauliques septentrionales avec la construction de centrales thermo-électriques dans les régions de forte consommation. La production de plusieurs centrales hydro-électriques sera canalisée vers un poste terminus situé dans le nord, pour être ensuite distribuée aux centres de consommation du Sud de la province au moyen de lignes supertension, dont le voltage dépassera de plus du double le voltage que la Commission utilise présentement.

Trois aménagements thermo-électriques classiques étaient en voie de réalisation sous l'empire du programme de la Commission pour 1961. A la centrale *Richard L. Hearn*, à Toronto, le dernier groupe de 200,000 kW a été mis en marche, ce qui porte la puissance globale installée de la centrale à 1,200,000 kW, en huit groupes. A la centrale de Lakeview, dans la région de Toronto également, le premier des six groupes prévus, de 300,000 kW chacun, a été mis en service à la fin de l'année. Les autres groupes doivent commencer à fonctionner à raison d'un par année d'ici cinq ans. En 1962, on est censé mettre en marche un groupe de 100,000 kW à la centrale de Thunder Bay, à Fort William. Ce sera le premier groupe installé à cet emplacement dont la puissance atteindra éventuellement un million de kW.

La Commission et l'*Atomic Energy of Canada Limited* procèdent conjointement à la mise sur pied de deux centrales nucléo-électriques, la centrale modèle de 20,000 kW située près de Rolphton et la centrale de 200,000 kW située à Douglas Point, sur le lac Huron. La *Canadian General Electric Company Limited* participe aussi à l'aménagement de la centrale modèle. Celle-ci doit commencer à fonctionner en 1962, et celle de Douglas Point en 1965. Une fois que la centrale de Douglas Point aura fait ses preuves, la Commission l'achètera pour une somme qui lui permettra d'en vendre la production à un prix capable de soutenir la concurrence de l'énergie d'une centrale thermo-électrique moderne de mêmes proportions.

**Provinces des Prairies.**—Au Manitoba, le cinquième groupe de la centrale Kelsey, de l'Hydro-Manitoba, a été déclaré en service en 1960, mais il n'a pas commencé à produire avant le début de 1961. Elle dispose d'une puissance globale de 210,000 HP en cinq groupes, et l'on y a prévu l'addition éventuelle d'un sixième groupe. L'électricité de la centrale Kelsey alimente l'exploitation minière de l'*International Nickel Company* dans la région des lacs Moak, Mystery et Thompson, dans le Nord manitobain. Pour ce qui est du secteur thermo-électrique, la Commission a mis en service une seconde turbine à vapeur de 66,000 kW, à sa centrale de Selkirk. Marquant la fin de la première étape de l'aménagement, l'installation de cette turbine a porté la puissance globale de la centrale à 132,000 kW. L'emplacement de Selkirk pourra éventuellement produire jusqu'à un million de kW.

Les travaux vont bon train à l'emplacement hydro-électrique que la Commission a entrepris d'aménager à Grand Rapids, sur la rivière Saskatchewan, près de son embouchure sur la rive ouest du lac Winnipeg. La première installation comportera trois groupes de 150,000 HP, dont deux doivent commencer à fonctionner vers la fin de 1964 et le troisième, en 1965. L'infrastructure de l'usine en question est aménagée de manière à permettre la mise en place éventuelle d'un quatrième groupe. Des postes de transmission et des postes terminus, présentement en plan ou en voie de construction, permettront d'acheminer l'électricité provenant des aménagements septentrionaux dans les réseaux qui desservent le Sud de la province.

En Saskatchewan, l'*Eldorado Mining and Refining Limited* a terminé et mis en service un monogroupe de 10,000 HP à Waterloo Lake, sur la rivière Charlot. De